



Grenoble, le 18 décembre 2019

## **Communiqué de presse**

### **Projet de retrait du SMTC du Département de l'Isère**

### **Où sont pris en compte les besoins des usagers ?**

Lors de sa session du 19 décembre 2019, l'assemblée départementale va statuer sur une proposition de retrait du SMTC (Syndicat Mixte de Transports en Commun) du Département de l'Isère.

Par ailleurs, le Département de l'Isère a déposé le 28 novembre 2019 une requête en référé suspension au Tribunal Administratif de Grenoble demandant la suspension de la délibération du 7 novembre 2019 par laquelle le comité syndical du SMTC a approuvé la transformation du SMTC en syndicat mixte de type SMSRU dénommé « Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise » (SMMAG).

#### **La création du SMMAG, une avancée indispensable**

Sous l'impulsion de la région Auvergne - Rhône-Alpes, les échanges entre les collectivités ont permis d'aboutir à la création le 1<sup>er</sup> janvier 2020 du SMMAG, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur les territoires du Grésivaudan, du Voironnais et de l'Agglomération Grenobloise. Il a vocation d'ici 2022 à s'étendre aux 8 autres territoires de la région grenobloise (Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Matheysine, Oisans, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves et Vercors)

*Le SMMAG est indispensable pour permettre de mieux se déplacer dans la région grenobloise en coordonnant les réseaux, les tarifs et les horaires.*

#### **Où sont pris en compte les besoins des usagers ?**

En 2015, le Département de l'Isère et Grenoble-Alpes Métropole ont su se mettre d'accord pour permettre la poursuite de l'activité du SMTC au bénéfice de l'ensemble des usagers utilisant les transports public de l'agglomération grenobloise au quotidien.

Le projet de retrait du Département de l'Isère du SMTC évoluant vers le SMMAG au 1<sup>er</sup> janvier 2020 rompt la dynamique pour que ce syndicat soit le plus efficace possible pour répondre aux besoins de mobilité. Ceci confirme les inquiétudes que le Réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise, l'ADTC et LAHGGLO ont exprimées lors de notre communiqué de presse commun du 28 novembre dernier.

**Nos associations déplorent l'absence de prise en compte des besoins des usagers et appellent le Département de l'Isère à rejoindre la dynamique d'amélioration des mobilités dans la région grenobloise dans le cadre du SMMAG nouvellement créé.**

Contact presse :

- M. Bertrand CHRISTIAN, Président du Réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise (Grenoble-Alpes Métropole, Le Grésivaudan, Le Voironnais, Saint-Marcellin Isère Vercors Communauté)
- Mme Nathalie TEPPE, Présidente de l'ADTC - Se déplacer autrement
- M. Alain LAURIOT, Président de LAHGGLO, «Les Associations des Habitants du Grand Grenoble»